

Astoria - verrière - Réunion sur place du 12/01/2009 - Rapport Brigitte Libois

Chère Anne,
Chère Caroline,

André Loits, Guy Condé Reis et moi avons rencontré sur place ce matin Metzger, ses deux collaborateurs et son ingénieur.

La question posée:

À l'origine, quelle pouvait être la forme du lanterneau de protection de la verrière intérieure et où était-il ancré ? Comment cette verrière était-elle accrochée?

André Loits remarque qu'au-dessus des fenêtres du 1er étage, il y a un bandeau en pierre sur tout le périmètre des façades, sauf sur la façade du côté de la loggia, face à l'escalier. Vu que ce bandeau ne semble pas avoir de fonction particulière dans la situation actuelle, il émet l'hypothèse que ce bandeau pourrait bien être l'ancien appui du lanterneau (à versants), auquel devait être suspendu la verrière. En effet, par sa forme concave, la verrière n'a pas de stabilité propre et ce genre de verrière était généralement suspendu à une autre structure.

On a évoqué la possibilité d'effectuer des sondages au-dessus du bandeau. Ils seront faits de toute façon, mais prendront +/- 3 semaines, car des tuyaux de chauffage, d'un diamètre assez important, qu'il faut d'abord scier et évacuer, se trouvent justement à l'endroit où il faut faire ces sondages.

André Loits a suggéré d'aller voir l'Hôtel de Ville de Schaerbeek et un bâtiment de la Banque nationale rue des Marais récemment restauré (dossier traité par Stéphane Duquesne) où il y a une verrière surmontée d'un lanterneau de protection, afin d'avoir une idée du type de lanterneau construit à l'époque à Bruxelles.

Nous avons ensuite réexaminé les plans et plans de relevé des profils et structure encore en place.

Sur le principe, deux types de lanterneaux semblent possibles.

Solution 1: une toiture en bâtière, ou avec pans coupés sur les petits côtés, ancrée au-dessus du bandeau en pierre du 1er étage.

Solution 2: une toiture avec brisis, ancrée plus bas, au niveau de la dalle en béton surplombant les encorbellements du plafond sous la verrière. (un croquis serait plus facile à comprendre!)

Ces deux solutions permettent

- de rencontrer l'exigence actuelle de protéger la verrière des éventuels projectiles tombant des fenêtres de la cour intérieure, sauf pour celles des chambres du 1er étage situées côté rue de l'Association. Pour ces chambres, un dispositif de sécurité placé sur ou devant les fenêtres permettrait d'éviter ces projectiles.
- le nettoyage, vu la distance entre le lanterneau et la verrière. Une échelle sur rails permettra d'accéder aux parties latérales incurvées (solution déjà préconisée dans le projet initial).

Du fait de la présence de ce lanterneau de protection, les verres de protection placés sur la verrière, proposés dans le projet initial, sont inutiles et donc supprimés.

La solution 1 ne pose pas de problème à l'ingénieur, car le mur dans lequel doit s'ancrer la charpente est homogène et l'appui fiable.

Par contre, la solution 2 est plus problématique, car l'appui n'est pas connu. Il est actuellement caché par une série d'éléments qu'il faudrait démonter. Metzger est assez réticent à démonter ces éléments.

Je partage cette réticence. Au moment du chantier, après enlèvement de l'actuelle verrière, on y verrait plus clair.

Metzger s'engage à déposer le nouveau dossier avec tous les compléments et modifications déjà examinés en réunion à la CRMS ainsi que la nouvelle solution pour le lanterneau dans les plus brefs délais. Il sait que notre prochaine réunion aura lieu le mercredi 21/1.

Pour le lanterneau de protection et la verrière, je lui ai demandé de fournir un plan de relevé où les éléments encore en place sont clairement indiqués, avec photos correspondantes à l'appui pour que l'on comprenne bien, notamment, où est situé le profil de ceinture entre partie incurvée et partie plate de la verrière, etc. Je lui ai dit aussi que l'on devait avoir suffisamment d'éléments pour donner un avis en connaissance de cause tout en disant que le détail sera suivi par la DMS. Je lui ai répété qu'il pouvait aussi introduire la demande de permis unique pour tout sauf la verrière et le lanterneau et que pour ces deux éléments, il pouvait demander un avis de principe. Mais, vis-à-vis de son client, Metzger préférerait introduire le tout en une fois pour éviter que le client ne décide, vu les délais, de garder la verrière actuelle.

Metzger vous téléphonera demain pour savoir à quel stade d'avancement de l'étude il doit fournir les documents pour introduire le dossier de permis unique.

Si nécessaire, vous pouvez m'appeler pour de plus de détails.

Cordialement,

Brigitte